

RPS Fonctions Support : Il semble que l'Etablissement soit toujours aussi avare quant à la communication sur les **actions prévues afin de réduire les risques psycho-sociaux avérés** dans le cadre de l'expertise menée par le Cabinet LACROIX. Des offres de missions devraient prochainement apparaître sur la Bourse des Emplois. **A suivre, encore !**

AGRESSIONS : Aucune agression physique sur le territoire Franc-Comtois en 2018. **Augmentation des incivilités et des agressions par mail. Le SNU rappelle à ce sujet qu'il dénonce régulièrement au niveau national les formations qui n'outillent pas assez les agents sur les risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies.** En BFC, les agressions concernent majoritairement des **questions d'indemnisation (44%)**.

→ **Agressé(e) ?** Déclarez-le par le biais de la **fiche de signalement** (AUDE/autres/déclarer un événement) et demandez à ce qu'un courrier soit adressé à votre agresseur. Si nécessité de déposer **plainte**, rapprochez-vous du **Service Juridique** qui vous outillera et vous accompagnera dans la procédure.

Pour mémoire : aucune récurrence enregistrée suite à dépôt de plainte.

BON A SAVOIR

Télétravail : Intéressé(e) par le télétravail ? Ne tardez pas !

→ Vous avez jusqu'au **20 avril** pour candidater.

Bilans de santé : L'opération sera renouvelée cette année pour les agents de plus de **40 ans**.

→ **Le SNU rappelle néanmoins que les agent(e)s de droit public ne sont toujours pas concernés !**

TERRITOIRES

PONTARLIER : le SNU est intervenu pour signaler l'inquiétude de l'équipe et notamment sur la situation difficile des GDD dont la charge de travail actuelle est difficilement tenable.

Vos élus CHS CT SNU

[Sandrine Carrette](#) Bourgogne
[Nathalie Glatigny](#) Franche Comté

Vos représentants Syndicaux
[Sylvie Selaries](#) Bourgogne
[Dominique Simon](#) Franche Comté



<https://www.facebook.com/snubfc>

